



Le petit Mohamed, symbole de l'Intifada

Chronologie d'une controverse

L'affaire Mohamed Al-Durah

Mohamed Al-Durah est un enfant arabe palestinien de 12 ans dont la mort dans la Bande de Gaza filmée en direct et diffusée par France 2 a très rapidement amorcé une complexe affaire médiatico-juridique.

A la suite de ce reportage et de sa libre diffusion, Mohamed Al-Durah deviendra l'un des symboles de la seconde Intifada.

Une étude balistique sème la controverse

30 septembre 2000 : Diffusion du reportage présentant la mort de l'enfant dans les bras de son père, abattu par des soldats de l'armée israélienne.

23 octobre 2000 : Les faits relatés par le reportage sont remis en question par une étude balistique écartant la responsabilité israélienne dans la mort de l'enfant et met en doute l'objectivité du preneur d'images de France 2, le palestinien Talal Abou-Rahma.

22 octobre 2004 : France 2 accepte de diffuser en cercle privé la totalité de la cassette. Le directeur de l'Express rapporte que la vidéo ne contient pas les insoutenables scènes d'agonie de l'enfant affirmées.

18 novembre 2004 : France 2 diffuse toujours en privé les images tournées au même moment par une équipe de Reuters, des images du cadavre de l'enfant à la morgue ainsi que des images récentes du père de l'enfant montrant ses blessures. Elle maintient sa position et annonce également avoir porté plainte contre X pour diffamation.

Action judiciaire

19 octobre 2006 : La 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris condamne pour diffamation le directeur du site web Media-Ratings pour avoir relayé les soupçons de trucage exprimés par l'agence de presse francophone israélienne *Metula News Agency*. Le tribunal estime que la contre enquête se basait « essentiellement sur des extrapolations et des amalgames ».

28 novembre 2006 : Le tribunal correctionnel de Paris déboute France 2 et son correspondant en Israël, Charles Enderlin, de leurs demandes contre Pierre Lurçat poursuivi pour diffamation dans le cadre de l'affaire Al-Durah sans examen au fond des propos incriminés.

14 novembre 2007 : Charles Enderlin présente une version expurgée (moins 9 minutes) des rushes. Il justifie les coupures comme n'ayant pas de lien avec cette journée. Richard Landes, présent à l'audience pour authentifier la vidéo, remarque qu'elles dissimulent des éléments essentiels à la thèse de la manipulation. La vidéo présentée a cependant montré que Mohammed Al Dura est vivant après la dernière image publique.



Mort en directe ou manipulation ?

Source : <http://www.menapress.com/article.php?sid=956>
http://www.dailymotion.com/related/154455/video/xl8jf_leffroyable-imposture_news
 Examen technique et balistique: <http://www.m-r.fr/balistique.pdf>